

Le handicap consécutif aux accidents vasculaires cérébraux dans la population des ménages ordinaires

Apports de l'enquête Handicap-Santé Ménages (HSM) - Premiers résultats

C. de Peretti¹, F. Woimant²

1/ Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, France – 2/ Agence régionale de santé d'Ile-de-France, Paris, France

Contexte

Les enquêtes déclaratives Handicap-Santé Ménages (HSM) et Handicap-Santé Institution (HSI) ont été réalisées en 2008 et 2009 par l'Institut national de la statistique et des études économiques et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques pour décrire les différentes composantes du handicap dans la population. L'objectif de cette étude est de présenter les premiers résultats d'HSM relatifs à la population ayant déclaré un antécédent d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Objectifs

- Estimer le nombre de personnes déclarant des séquelles d'AVC dans la population résidant en logement ordinaire.
- Décrire les limitations fonctionnelles motrices et les restrictions des activités de la vie quotidienne (ADL) de ces personnes.
- Et, pour les 20-60 ans, décrire l'impact sur l'emploi, ainsi que la reconnaissance du handicap et les allocations allouées.

Méthodes

- L'HSM concerne les personnes résidant en logement ordinaire. Elle a été précédée d'une pré-enquête qui a permis de constituer une base de sondage nationale, stratifiée par niveau de limitation fonctionnelle pour surreprésenter les personnes en situation de handicap. Le questionnaire, administré en face à face, décrit les antécédents cliniques et les différentes composantes du handicap : déficiences, limitations fonctionnelles, restrictions d'activité, participation sociale, emploi, aides humaines, techniques et financières... 29 931 personnes ont été interrogées dans le volet HSM et 9 107 dans le volet en institution.
- Les analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel SAS[®] (procédures adaptées aux sondages complexes) et pondérées pour prendre en compte les probabilités de sondage et la non-réponse totale.

Résultats

PERSONNES AYANT DÉCLARÉ UN ANTÉCÉDENT D'AVC ET DES SÉQUELLES

- Dans la population résidant en logement ordinaire interrogée pour HSM, 1 058 personnes ont déclaré un antécédent d'AVC, dont 811 présentaient des séquelles. Après pondération, les prévalences correspondantes sont respectivement égales à 1,1 % et 0,7 % (tableau 1).
- Ces prévalences augmentent avec l'âge, atteignant respectivement 6,4 % et 4,2 % dans la population âgée de 75 ans ou plus. Près du quart des AVC avec séquelles concernaient des personnes de moins de 60 ans, 32 % des personnes âgées de 60 à 74 ans et 44 % des personnes d'au moins 75 ans.
- 23,5% des AVC dataient de moins de deux ans et 51%, d'au moins cinq ans.

Antécédent d'AVC	Handicap-Santé Ménages					
	Tous AVC			AVC avec séquelles		
Prévalence	n	% pondéré	Effectif pondéré	n	% pondéré	Effectif pondéré
Global	1 058	1,1	697 752	811	0,7	449 283
Hommes (%)	527	1,2	366 791	405	0,7	223 724
Femmes (%)	531	1,0	330 961	406	0,7	225 559
Classes d'âge						
<60 ans (%)	295	0,3	158 339	225	0,2	107 827
60-74 ans (%)	324	2,8	235 513	248	1,7	142 039
≥75 ans (%)	439	6,4	303 900	338	4,2	199 417

DÉPLACEMENTS ET ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Déplacements

Parmi les personnes ayant déclaré un AVC et des séquelles, 6 sur 10 ont des difficultés ou ne peuvent pas marcher 500 mètres sur un terrain plat, sans canne ni aide technique (46 % déclarant avoir "beaucoup" de difficultés ou ne pas pouvoir marcher) (tableau 2). Ces proportions sont un peu plus élevées pour les déplacements dans les escaliers : 67 % ont déclaré avoir des difficultés et 48 % "des difficultés importante ou une impossibilité à monter et descendre un étage d'escalier". Ces difficultés de déplacement sont plus fréquentes pour les 75 ans ou plus : dans cette classe d'âge, 80 % ont déclaré avoir des difficultés ou une impossibilité à marcher 500 mètres (contre 38 % dans la population de la même classe d'âge sans antécédent d'AVC).

Activités de la vie quotidienne

La proportion de personnes ayant déclaré des difficultés pour au moins une ADL est égale à 40 % dans cette population non institutionnalisée (vs 97 % pour la population sans antécédent d'AVC). Après 75 ans, cette proportion s'élève à 51 % (17 % dans la population sans AVC).

C'est pour la toilette que les difficultés déclarées sont les plus fréquentes.

TABLEAU 2 DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT ET RESTRICTIONS DES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS LA POPULATION AVEC ANTÉCÉDENT D'AVC ET SÉQUELLES

AVC avec séquelles	<60 ans	60-74 ans	≥75 ans	Tous âges
Limitations fonctionnelles : déplacements	% pondéré	% pondéré	% pondéré	% pondéré
Marcher 500 mètres				
Oui sans difficulté	53,7	55,8	20,2	39,5
Oui, avec difficultés	21,0	21,0	26,3	23,3
Non, je ne peux pas du tout	25,3	23,2	53,5	37,2
Monter et descendre un étage d'escalier				
Oui sans difficulté	46,6	41,5	20,1	33,2
Oui, avec difficultés	29,7	36,8	31,2	32,6
Non, je ne peux pas du tout	23,7	21,7	48,7	34,2
Activités de la vie quotidienne				
Difficultés pour se laver seul	29,3	22,1	45,7	34,3
Difficultés pour s'habiller / se déshabiller seul	24,1	17,9	39,7	29,1
Difficultés pour couper la nourriture ou se servir à boire seul	26,2	17,3	32,0	26,0
Difficultés pour manger et boire*	7,3	3,5	10,2	7,4
Difficultés pour se servir des toilettes seul	10,9	7,8	21,0	14,4
Difficultés pour se coucher et se lever du lit seul	12,9	12,1	29,3	20,0
Difficultés pour s'asseoir et se lever d'un siège seul	12,4	10,1	24,7	17,2
Difficulté pour au moins une de ces 7 activités	35,5	28,4	50,9	40,1

* Une fois que la nourriture est prête.

20-60 ANS : EMPLOI ET RECONNAISSANCE DU HANDICAP

Emploi

Parmi les personnes de 20 à 59 ans ayant déclaré un AVC avec séquelles, le taux d'inactifs est très élevé (66,2 %) (tableau 3). De même, la proportion de chômeurs et surtout le "taux de chômage" sont importants (taux de chômage : 38 %, contre 9 % en l'absence d'AVC). Les distributions varient selon l'âge, les chômeurs étant plus nombreux avant 45 ans et les inactifs, après 45 ans. Mais dans les deux cas, la proportion d'actifs occupés est très faible (18 et 23 %), soit 21 % pour l'ensemble de ces deux classes d'âge.

Reconnaissance du handicap

Un taux d'invalidité a été reconnu pour la moitié des personnes de 20 à 59 ans ayant déclaré un AVC avec séquelles (4,2 % en population générale) et l'allocation d'adulte handicapé, ou une pension d'invalidité de l'assurance maladie, attribuée à 56 %.

TABLEAU 3 SITUATION VIS-À-VIS DE L'EMPLOI ET RECONNAISSANCE DU HANDICAP PARMIS LES 20-59 ANS AVEC ANTÉCÉDENT D'AVC ET SÉQUELLES

20-59 ans	AVC avec séquelles	Pas AVC	p
N	215 % pondéré	14 129 % pondéré	
Situation vis-à-vis de l'emploi			
20-59 ans			p<10 ⁻⁴
Actifs occupés (dont apprentis)	21,0	74,4	
Chômeurs	12,8	7,4	
Inactifs (dont étudiants)	66,2	18,2	
20-44 ans			p<10 ⁻⁴
Actifs occupés (dont apprentis)	18,1	75,1	
Chômeurs	25,6	8,2	
Inactifs (dont étudiants)	56,3	16,6	
45-60 ans			p<10 ⁻⁴
Actifs occupés (dont apprentis)	22,6	73,2	
Chômeurs	5,8	6,0	
Inactifs (dont étudiants)	71,6	20,8	
Reconnaissance du handicap			
Taux d'invalidité ou d'incapacité (SS, armée, assurances)	50,7	4,2	p<10 ⁻⁴
Allocation d'adulte handicapé (AAH) ou pension d'invalidité de l'assurance maladie	55,7	3,7	p<10 ⁻⁴

Limites

L'HSM est une enquête déclarative, qui apporte le point de vue des patients, avec toutefois une réponse exclusive par un proche dans 18 % des cas. Il n'y a pas de possibilité de vérifier les déclarations sur les antécédents d'AVC.

Conclusion

- HSM est la première enquête nationale qui permet de décrire le handicap prévalent des personnes ayant déclaré un antécédent d'AVC avec séquelles et résidant en logement ordinaire.
- Des difficultés à la marche ont été rapportées dans 60 % des cas, et des difficultés pour au moins une ADL dans 40 % des cas.
- Aux âges d'activité professionnelle, seulement 21 % avaient un emploi.
- Il s'agit toutefois de résultats préliminaires qui devront être complétés par une description d'autres aspects du handicap, de la participation sociale, des recours aux soins, des aides, des besoins... et par une mise en perspective avec l'enquête HSI réalisée en institution.